



**PRÉFÈTE
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avignon, le 25 juillet 2023

VIGILANCE FEUX DE FORÊTS - RISQUE D'INCENDIE

Interdiction d'accès et de circulation pour la journée de demain, mercredi 26 juillet 2023, dans certains massifs forestiers du département de Vaucluse.

En raison des conditions météorologiques prévues pour la journée de demain, le niveau de risque d'incendie de forêt reste très élevé.

► Par conséquent, en application de l'arrêté préfectoral du 30 mars 2023, **l'accès aux massifs de :**

- **Bollène-Uchaux**
- **Vallée du Rhône**
- **Petit Luberon**
- **Monts de Vaucluse**

est interdit toute la journée de demain, mercredi 26 juillet 2023.

Cette interdiction ne s'applique toutefois pas aux sites dérogatoires, aux groupes accompagnés par un professionnel ainsi que pour la réalisation de travaux seulement autorisés le matin de 5h00 à 13h00 lesquels sont soumis au respect de prescriptions de sécurité renforcées.

► L'accès aux autres massifs forestiers du département, bien que présentant un risque, reste autorisé.

Information du public sur la prévision de danger météorologique :

- **site internet de l'État en Vaucluse : www.vaucluse.gouv.fr**
- **borne d'information téléphonique : 04 28 31 77 11**

Attention !

Il est rappelé à chacun qu'en toutes circonstances, la prudence est de mise à l'intérieur des massifs forestiers pour lesquels l'accès demeure autorisé. Les règles suivantes doivent être scrupuleusement respectées :

- **ne pas fumer ;**
- **ne jamais allumer de feu ;**
- **ne pas circuler sur les pistes DFCI réservées à l'accès des secours ;**
- **en cas d'incendie, contacter le 18 ou le 112, en précisant clairement votre localisation et en vous éloignant de la zone d'incendie.**

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Mél : pref-communication@vaucluse.gouv.fr

   @prefet84

www.vaucluse.gouv.fr

2 avenue de la Folie
84000 AVIGNON